

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs) Séance du Conseil Municipal Du mercredi 18 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Mme LIME Angèle, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BEFFY Stéphanie, GIRARDET Fabienne, PIGUET Colette, LIME Angèle  
Mrs BILLAMBOZ Jean-Xavier, COQUIARD Vincent, GAILLARD Alexandre, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal

**Absent(e)(s) excusé(e)(s)** : PIGUET Aurélien, STEHLY Audrey

**Absent(e)(s)** : Néant

**Délégation de pouvoir** : PIGUET Aurélien à COQUIARD Vincent ; STEHLY Audrey à LIME Angèle

Un scrutin a eu lieu, BEFFY Stéphanie ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été nommé pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1° URBANISME**

- DPU parcelles AB 322 – Au Village et ZH 292- chemin des Vaches

- Point sur les dernières autorisations accordées

**2° VOIRIE** : problème écoulement Impasse du Rucher et demande d'ajout d'un miroir croisement rue du Tilleul/rue du Tacot

#### **3° REMBOURSEMENT AVANCE DE FONDS**

**4° 13 JUILLET** : Subvention à l'association Castel'Festif - section couture pour la préparation matérielle du 13 juillet 2024

#### **5° ONF : plan de gestion**

**6° CONSEIL DÉPARTEMENTAL** : demande de contribution financière au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)

**7° RÉPARATION RÉSERVOIR** : devis API

#### **8° Informations diverses**

- CCLL : transfert anticipé compétence assainissement
- Association coup de pouce alimentaire : demande de subvention : report au prochain conseil
- Convention mise à disposition employé communal pour commune des Monts Ronds et CCLL
- Parcelle communale chemin des Vaches
- Commission cadre de vie : compte rendu

Le Compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : la déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH 118

- n°118
- Participation financière de la commune des Monts Ronds aux frais de chauffage de l'Eglise du village

- La demande de droit de passage de M. Mickaël RAUX  
Demandes acceptées à l'unanimité

---

## **1° URBANISME**

### **DPU parcelles AB 322 – Au Village et ZH 292- chemin des Vaches**

- **Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH n°292**

Maîtres ZEDET Caroline et PETIT Nicolas, notaires associés à ORNANS, informent la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur la parcelle cadastrée ZH n°292, lieu-dit 1 chemin des Vaches.

Mme le Maire propose de ne pas exercer le droit de préemption dans le cadre de cette transaction.

Le Conseil Municipal décide, par 12 voix pour, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle mentionnée supra et autorise le Maire à signer la déclaration d'intention d'aliéner concernant cette affaire.

- **Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée AB n°322**

Maîtres ZEDET Caroline et PETIT Nicolas, notaires associés à ORNANS, informent la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur la parcelle cadastrée AB n°322, lieu-dit Au Village.

Mme le Maire propose de ne pas exercer le droit de préemption dans le cadre de cette transaction.

Le Conseil Municipal décide, par 12 voix pour, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle mentionnée supra et autorise le Maire à signer la déclaration d'intention d'aliéner concernant cette affaire.

- **Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH n°118**

Maîtres ZEDET Caroline et PETIT Nicolas, notaires associés à ORNANS, informent la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur la parcelle cadastrée ZH n°118, lieu-dit 10 rue du Luminaire.

M. COQUIARD Vincent, 1<sup>er</sup> adjoint, propose de ne pas exercer le droit de préemption dans le cadre de cette transaction.

Le Conseil Municipal décide, par 11 voix pour, (**Angèle LIME ne prenant pas part au vote**) de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle mentionnée supra et autorise M. COQUIARD Vincent, 1<sup>er</sup> adjoint, à signer la déclaration d'intention d'aliéner concernant cette affaire.

- **Point sur les dernières autorisations accordées**

### **- Déclaration préalable de travaux :**

- LAITHIER Raymond – 4 impasse Vaujeans – Pose de panneaux photovoltaïques
- CARTA Dominique – 4 impasse du Rucher : Pergolas accolée à la maison

### **- Permis de construire**

- AUCANT Alexis – 8 bis rue de la Mairie : Construction maison individuelle
- CORBET Pascal – 1 Impasse Verger Mandri : construction de 2 habitations

- ADMR – 12 bis rue du Tilleul – Bâtiment collectif en ossature bois

## 2° VOIRIE : problème écoulement Impasse du Rucher et demande d'ajout d'un miroir

### • Problème écoulement Impasse du Rucher

Une demande de travaux d'évacuation des eaux pluviales est demandée par M. MOUGET Aurélien et Mme PETREQUIN Pauline devant leur maison, au 6 impasse du Rucher.

Sur ce dossier, Mme le Maire reprendra contact avec les propriétaires du chemin jouxtant la parcelle.

### • Demande d'ajout d'un miroir croisement rue du Tilleul/rue du Tacot

M. GIRARDIER Jean-Paul demande d'ajouter un miroir au croisement de la rue du Tacot et de la rue des Tilleuls. Un devis va être établi.

## 3° REMBOURSEMENT AVANCE DE FONDS

Madame le Maire explique que la facture de 14,98 € TTC du 12/07/2024 de VIEILLE Matériaux – 1 rue de Planches – 25580 ETALANS a été payée directement par M. PIGUET Aurélien pour l'achat de 4 rouleaux de rubalise.

Mme le Maire sollicite l'accord du conseil pour rembourser M. PIGUET Aurélien.

Le Conseil Municipal décide, par 11 voix pour (**M. PIGUET Aurélien ne prend pas part au vote**) de rembourser la facture réglée par M. PIGUET Aurélien d'un montant de 14,98 € TTC.

## 4° 13 JUILLET : Subvention à l'association Castel'Festif - section couture pour la préparation matérielle du 13 juillet 2024

L'association Castel'Festif a pris en charge l'organisation musicale des festivités (venue d'un DJ + repas de ce dernier), qui se sont déroulées le jeudi 13 juillet 2024.

Les explications du Maire entendues, le Conseil Municipal décide, par 12 voix pour, d'octroyer une subvention exceptionnelle de 520 € (cinq cent vingt euros) à l'association Castel'Festif en charge de l'organisation musicale des festivités le jeudi 13 juillet 2024 (venue d'un DJ).

## 5° ONF : plan de gestion

Une réunion doit être programmée entre l'ONF, la Commune et la Direction Départementale des Territoires pour finaliser l'élaboration d'un nouveau plan de gestion.

## 6° CONSEIL DÉPARTEMENTAL : demande de contribution financière au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)

Mme le Maire explique que la commune a été sollicitée par le département du Doubs, dans le cadre de la politique d'habitat logement, pour participer :

- **Au fonds de solidarité pour le logement (FSL)** permettant d'aider les ménages pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement avec un accompagnement par les travailleurs sociaux et la prise en charge éventuelle des impayés d'énergie et/ ou d'eau.

- **Au fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FAAD)** permettant d'aider les ménages en difficulté pour la poursuite de leur projet immobilier.

Ces 2 fonds sont alimentés par la contribution du Département et par les contributions volontaires des collectivités locales et d'autres organismes oeuvrant en matière de logement.

Le niveau attendu de la participation de la commune est de 0,61 € par habitants pour le FSL et de 0,30 € par habitant pour le FAAD.

Mme le Maire, considérant que ces fonds permettent d'aider temporairement des ménages présentant des difficultés et que plusieurs ménages ont pu être aidés dans ce cadre sur le territoire de la CCLL ces dernières années, propose de contribuer à hauteur de 0,61 € par habitant pour le FSL et de 0,30 € par habitant pour le FAAD.

Le conseil municipal, **par 12 voix pour**, propose de contribuer au FSL et au FAAD tel que mentionné ci-dessus.

### 7° RÉPARATION RÉSERVOIR : devis API

Dossier reporté au prochain conseil municipal

## 8° INFORMATIONS DIVERSES

### • CCLL : transfert anticipé compétence assainissement

#### Dissolution du budget annexe assainissement et mise à disposition

Mme le Maire lit le courrier d'annonce du transfert anticipé au 1<sup>er</sup> janvier 2025 de la compétence assainissement envoyé par M. Jean-Claude GRENIER, Président de la CCLL.

L'actualisation de l'étude sur le transfert de compétences eau et assainissement a permis de prendre position sur l'intérêt d'une gestion intercommunale du service assainissement. Depuis deux ans, un réel partenariat s'est créé entre les communes et la Communauté de communes pour travailler sur ce sujet essentiel à la préservation des milieux naturels fragiles de notre territoire.

L'arrêté préfectoral n° 25-2024-08-12-00001 en date du 12 août 2024 transfère la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Dès lors, la commune cesse d'exercer la compétence assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence.

Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, décide :

- la clôture du budget annexe assainissement au 01/01/2025

- la réintégration de l'actif et du passif de ce budget annexe dans le budget principal de la commune

- la mise à disposition à la collectivité compétente des biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de la compétence, ainsi que des emprunts et subventions transférables ayant servi à financer ces biens avoir délibéré, par 12 voix pour, décide :

et autorise le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition correspondant ainsi que tout document s'y rapportant.

Les écritures de clôture, de liquidation du budget annexe M49 et la comptabilisation des mises à disposition sont des opérations d'ordre non budgétaires qui sont réalisées par le comptable assignataire de la commune

- **Convention mise à disposition employé communal pour commune des Monts Ronds et CCLL**

La commune des Monts Ronds a sollicité la commune de Montrond-le-Château afin d'envisager une convention de mise à disposition de M. GERDY Quentin, employé communal à Montrond-le-Château pour effectuer les tâches les plus urgentes, le temps que la commune des Monts Ronds recrute un nouvel employé communal.

Mme le Maire propose au conseil municipal de donner son accord de principe pour une mise à disposition de 4 heures/semaine durant 1 mois, renouvelable.

Les membres du conseil municipal, par 12 voix pour, sont d'accord.

- **Parcelle communale chemin des Vaches**

Mme le Maire explique que la commune a reçu de la part de Mme MALARD Alexa une proposition d'achat de la parcelle communale ZH n°294 - 15 chemin des Vaches, pour un montant de 48 000 €.

Le conseil municipal propose par 12 voix pour, de lui adresser une proposition d'achat de 56 340 € à savoir 60 € le m<sup>2</sup> pour ce terrain.

Le conseil municipal autorise, par 12 voix pour, Mme le Maire à établir un contrat de réservation avec Mme MALARD Alexa si celle-ci accepte cette proposition.

- **Participation financière de la commune des Monts Ronds aux frais de chauffage de l'Eglise du village**

Mme le Maire explique qu'une délibération avait été prise par le Conseil Municipal le 15/12/2022 pour demander une participation financière de 300 € pour l'année 2023 auprès de la commune des Monts Ronds pour les frais de chauffage dans la mesure où les obsèques des habitants des Monts Ronds ont lieu à Montrond le Château.

Mme le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour appeler cette participation financière de 300 € au titre de l'année 2024 reconductible par tacite reconduction auprès de la commune des Monts Ronds.

Le conseil municipal, par 12 voix pour, donne son accord à Mme le Maire pour appeler cette participation financière de 300 € pour l'année 2024 reconductible par tacite reconduction auprès de la commune des Monts Ronds.

- **La demande de droit de passage de M. Mickaël RAUX**

M. RAUX Mickaël demande au conseil municipal d'étudier la possibilité d'un droit de passage entre son habitation, au 12 rue du tilleul et le chemin d'accès à la future résidence séniors.

Le conseil municipal ne souhaite pas, à ce stade, établir une servitude de passage pour le chemin d'accès menant à la future résidence séniors.

Le sujet pourra être étudié ultérieurement quand les travaux concernant la maison d'habitation au 12 rue du Tilleul et ceux de la résidence séniors seront terminés.

- **Commission cadre de vie du 16/09/2024 :**

↳ **Organisation du 11 novembre 2024** pour les 4 villages de Montrond-le-Château, les Monts Ronds, Tarcenay-Foucherans et Trépot.

↳ **Décorations de Noël :**

Soirée d'inventaire : le mercredi 02/10 de 18h00 à 20h00

Premier jour de préparation : vendredi 18/10 de 20h00 à 22h00

Pose : le samedi 30/11 matin

↳ **Repas des anciens :**

Date retenue : Samedi 11/01/2025 à midi

↳ **Vœux 2025 :**

Date retenue : Samedi 11/01/2025 à 19h30


↳ **Journée du patrimoine 2025 (samedi 20 septembre 2025 – dimanche 21 septembre 2025)**

Marché médiéval, animations médiévales.

Séance levée à 23 h 00

Numéro de délibération	Objet
2024/18-09-01	Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH n°292
2024/18-09-02	Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée AB n°322
2024/18-09-03	Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée ZH n°118
2024/18-09-04	Remboursement avance de fonds à M. FIGUET Aurélien
2024/18-09-05	Subvention exceptionnelle à l'association Castel'Festif pour la préparation matérielle du 13 juillet 2024
2024/18-09-06	Sollicitation du Département pour le FSL et le FAAD
2024/18-09-07	Dissolution du budget annexe assainissement et mise à disposition
2024/18-09-08	Mise à disposition employé communal pour commune des Monts Ronds
2024/18-09-09	Nouveau tarif parcelle communale ZH n°294 -15 chemin des Vaches
2024/18-09-10	Participation financière de la commune des Monts Ronds aux frais de chauffage de l'Eglise du village

Le Maire  
Angèle LIME

Secrétaire de séance  
Stéphanie BEFFY

